

Intitulé du projet	CENTRALISATION DE LA PRISE EN CHARGE DES CANCERS DU RECTUM (CENTRUM) : QUEL COUT, QUEL BENEFICE ET POUR QUELLES POPULATIONS ?
Date de début du projet	2020 ; 2021 : modification du protocole pour appariement avec les données du SNDS suite changement d'accès aux causes médicales de décès ; accord CESREES obtenu / instruction CNIL en cours
Contexte de réalisation	Etude à l'initiative du Registre des cancers du Tarn
Coordinateur	Dr L. Daubisse-Marliac Registre des cancers du Tarn
Partenaires	Registres généraux du cancer du réseau FRANCIM et registres spécialisés digestifs CERPOP INSERM 1295, Toulouse Unité d'Evaluation médico-économique CHU Toulouse
Implication des registres	Partenaire dans la collecte et dans l'interprétation des données Données Francim issues de l'échantillon stade Rectum de 2012 à 2015 + survie
Valorisation	Les données sont rassemblées + la survie (fournies par les registres) Pour diverses raisons liées à mise en conformité des registres avec le RGPD la CNIL s'oppose à l'utilisation des causes de décès à partir du SNDS ce qui retarde certaines analyses. Présentation poster EPICLIN 2023 et au GRELL 2023 (description initiale des recours)
Cadre du financement	Appel à projet SHS-E-SP 18-019 le 8 novembre 2019 (INCa 14049)
Gestionnaire des fonds	Délégation régionale INSERM Occitanie-Pyrénées